CINQUANTE ANS DE VIE COMMUNALE DE 1862 A 1913

Nous avons, dit sous ce titre, dans un bulletin récent (n°8 année 2000) combien ce demi-siècle déjà lointain avait été fécond en réalisations et équipements à Mognard; et nous nous étions intéressés à celles d'entre elles qui ont "tenu le coup" jusqu'à nos jours, entretenues, réparées, modernisées, évidemment.

Ont été alors évoquées les histoires successives de deux de ces réalisations : La Maison Commune (mairie plus ex-école) et le réseau de routes vicinales.

Nous vous proposons de raconter ici « la gestation » des deux édifices, encore debout et bien debout qui datent de la même période 1865-1890. Il s'agit :

- 1°) de la bâtisse actuellement gîte rural et qui fut à l'origine et un siècle durant le presbytère de Mognard.
- 2°) de l'église paroissiale, toujours bien présente au cœur de la commune.



Pour la bonne compréhension des choses, rappelons que la religion (catholique) occupait une place essentielle dans la vie privée et collective (paroissiale) de la majorité des mognardains de ces générations. D'où l'importance attribuée alors à la présence d'un prêtre (M. Le Curé) habitant sur place dans un presbytère décent et officiant dans une église digne de sa fonction.

Bulletin N 10 Mai 2002 Page 29 de 41

PRESBYTÈRE..... UN SIECLE DURANT

1865 : La Savoie n'est alors française que depuis cinq ans. A Mognard le mot "la Cure" est plus courant que celui de "le presbytère". Quelle que soit l'appellation, elle désigne alors dans notre commune une modeste construction dans un état de délabrement avancé. Si tout le monde est d'accord sur le constat "qu'il faut faire quelque chose", on est divisé sur le "quoi faire". Trois protagonistes vont s'affronter.

- 1°) Le conseil municipal normalement élu est partisan de construire du neuf, comme vient de le faire la commune voisine de St Girod. Il a un plan, un devis qui se monte à 13 000 F dont 10 000 devront être empruntés.(Le salaire journalier de l'ouvrier est alors de 2,50 F à 3 Francs).
- 2°) Un groupe d'opposants n'est pas d'accord : "c'est de la folie" disent-ils. "Contentonsnous de retaper l'ancien". Ils ne veulent pas d'une forte augmentation des impositions sur Mognard où ils ont des propriétés tout en habitant ailleurs. Figure en bonne place parmi eux, le Comte Jules de Mouxy de Loche qui a des biens sur Mognard mais habite Grésy sur Aix dans son château et sur ses terres. Le raisonnement de cette équipe -minoritaireest qualifié par la majorité de "à courte-vue, et relevant d'un mauvais calcul".
- 3°) L'autorité préfectorale est le 3ème partenaire car d'elle dépendent subvention éventuelle et autorisation d'emprunter. Elle se refuse à cautionner le surendettement dans lequel s'engagerait la commune de Mognard. Le préfet finit par conseiller au maire (par écrit) de chercher dans sa commune si quelque part ne se trouverait pas un logement vacant susceptible d'abriter le Curé.

La réaction de Mognard est spontanée et (quasi) unanime : comme si Mognard n'était pas capable d'offrir un logement digne à son curé !

Le climat devait être chaud en ce début juin 1867 (il ne s'agit pas ici de météo) mais de l'ambiance que l'on sent avoir régné à la séance du conseil municipal tenue alors; si l'on en juge sur le ton et les termes du compte-rendu de la réunion signé de tous les présents. C'est une leçon d'instruction civique adressée à l'autorisé de tutelle, mais aussi une sorte de réquisitoire qui se termine sur un avertissement : "le conseil espère que ces considérations seront les dernières qu'il aura à présenter sur ce sujet".

Incontestablement les mognardains qui comme les autres savoyards ne sont français que depuis peu ne se laissent pas marcher sur les pieds!

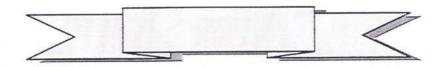
La suite des évènements va leur donner raison : quelques mois plus tard un accord est trouvé avec l'Etat qui s'engage pour une subvention de 6000 F et autorise un emprunt limité à 6500 F. Décision est prise de construire un presbytère neuf au cours d'une réunion où les opposants locaux sont déclarés : "absents, bien que dûment convoqués".

Le presbytère sera construit au cours de l'année 1868

Et en 1892, l'archevêque de Chambéry, de passage à Mognard le trouvera :"vaste, commode et bien distribué".

Une dizaine de curés s'y succèderont. (L'un d'entre eux, l'abbé Genoud y restera de 1892 à 1926 soit 34 ans). L'abbé Claudius Pouchoy sera le dernier curé de Mognard : arrivé en 1943, il y demeurera jusqu'en 1968. Nous sommes encore un certain nombre, ici, à l'avoir bien connu et apprécié.

Cette grosse bâtisse couleur ocre située tout près de l'église est devenue gîte rural en 1983. Elle aura été le presbytère (ou la cure) de Mognard juste un siècle : de 1868 à 1968.



L' EGLISE

La construction de l'église de Mognard a donné lieu à beaucoup de discussions dans le cadre municipal dont les éléments ont été retenus dans les compte-rendus de délibération. D'autre part, un prêtre du diocèse de Chambéry (l'abbé Gojon) a rédigé un ouvrage intitulé : "Eglises du 19ème siècle du diocèse de Chambéry dans les visites pastorales de 1804 à 1902") : l'église de Mognard fait partie des églises visitées. Il n'a donc pas été trop difficile de reconstituer l'évolution des choses.

Il n'y a rien ou à peu près rien dans les archives de Mognard jusqu'en 1875 concernant l'église. Celleci a par contre été regardée quatre fois au cours des visites pastorales de l'archevêque de Chambéry.

- En 1833 : Elle a été vue "dans un aspect bien satisfaisant de propreté et de décoration". Elle est dite "ancienne, dédiée à St Pierre, mais toute trace de sa consécration a été perdue".
- En 1848 : Elle est "dans un état satisfaisant de décence.... mais des lézardes assez considérables apparaissent".
- Elle "a eu des réparations, a été blanchie et ornée de quelques peintures. Un autel en marbre blanc de carare a remplacé l'ancien....le toit a été recouvert en ardoises de Cevins....".
- En 21 ans qui se sont écoulés depuis la visite pastorale précédente, la situation s'est grandement détériorée à un degré quasi surprenant. Voici le constat de l'Archevêque "L'église qui est très étroite, basse, incommode, humide, manquant d'air et qui doit absolument faire place à une autre n'étant pas digne du culte ni suffisante pour la population. Monseigneur fait appel à l'intelligence et au bon vouloir de la municipalité et déclare que son devoir l'obligerait à interdire cette église si elle devait être encore longtemps l'église paroissiale.

Faire une église neuve

Le jugement extrêmement sévère porté par l'autorité épiscopale sur l'état de l'église de Mognard n'est pas contesté. Il est même pris très au sérieux par le conseil municipal dès 1875 : à nouveau, il faut choisir entre réparer et reconstruire. Dans les mêmes temps, le poste de curé de Mognard se trouvant vacant, Monseigneur l'Archevêque propose que le curé titulaire de la paroisse d'Epersy "assure le service" de Mognard et vienne y habiter. La réponse de la municipalité est vive : "Le commune peut loger et entretenir un prêtre titulaire aussi bien que les paroisses environnantes.... la population serait très froissée dans son amour propre s'il fallait loger et ne pas posséder un curé définitif". On n'entendra plus parler de ce projet archièpiscopal. Mais Mognard a entendu le message et décide la construction d'une église neuve.

Où la placer?

Diverses possibilités ont été envisagées et on s'est finalement arrêté sur un emplacement à côté de l'ancienne église "à une dizaine de mètres au dessus et de l'autre côté du chemin n° 3" (ce sont les seules indications écrites que nous ayons retrouvées sur ce point). Un terrain est acheté à Joseph Clerc-Renaud dit Conaté pour le prix de 600 F. Les matériaux de démolition seront utilisés pour la nouvelle construction et on laissera en l'état (debout) une chapelle latérale (dédiée à St Blaise) qui est propriété de la famille Michaud. Jusqu'à quand cette chapelle a-t-elle survécu ? Où se trouvait-elle exactement ? La réponse donnerait des indications pour situer plus précisément l'ancienne église.

Le plan de la nouvelle a été confié à l'architecte diocésain Revel, spécialisé semble-t-il dans ce type de travaux (de là le style commun aux nombreuses églises savoyardes (re) construites dans ces années. L'orientation de l'édifice donnera lieu à débats : l'option clocher au nord et sacristie au sud prévaudra.

Merci aux Pères chartreux

Estimées au départ à un peu plus de 35 000 F, les dépenses vont largement dépasser les 40 000 F et sans doute, dans la réalité, approcher les 45 000 F (il est difficile d'avoir une vision précise des mouvements financiers, à la lecture des seuls documents qui restent) mais on se demande évidemment comment les mognardains qui s'étaient divisés, comme on l'a vu, à propos du presbytère, ont été relativement unanimes sur la construction, autrement coûteuse, de l'église... L'église, c'est évidemment autre chose que la cure !... Mais il faut dire que dès le départ, les Pères chartreux ont fait un don de 13 000 F à la paroisse de Mognard. Et ils sont intervenus à nouveau à diverses reprises. Le maire dira en 1881 que leurs dons se sont élevés à 18 000 F : et, cinq ans plus tard, on voit arriver encore 600 F ! On peut dire que le financement de l'église de Mognard a été assuré pour plus de 40 % par les dons des chartreux. Les générations anciennes ont entendu évoquer le rôle important joué un peu partout en Savoie par les chartreux en matière de bienfaisance, mais comment expliquer cette sollicitude exceptionnelle à l'égard de la paroisse de Mognard ? La réponse est donnée par une question qui vient à l'ordre du jour du conseil municipal en novembre 1881 : "Le Sieur Charles Gros - Père chartreux à Beauregard demande à la commune une concession au cimetière en faveur de ses parents...". Le Père chartreux Charles Gros était originaire de Mognard; il y avait encore de la famille; est-il besoin d'ajouter que sa demande de quelques mètres carrés au cimetière lui fut accordée sans discussion «en témoignage de reconnaissance pour les dons obtenus des Pères chartreux grâce à ses interventions ».

Quelles furent les autres sources de financement ?

- 1- Les emprunts : les échanges écrits avec le préfet du moment font apparaître Mognard comme une commune alors très très endettée.
- 2- Les subventions de l'état : dont le montant ne paraît pas avoir atteint la moitié de l'apport des Pères chartreux.
- 3- Les contributions volontaires des mognardains en dons d'argent et transports effectués (matériaux).

A l'examen des documents municipaux, il apparaît que les responsables ont été très stricts en ce qui concerne le respect des engagements pris, exemple : un "Sieur de Maclin" qui avait souscrit pour dix journées de bœufs pour le transport des matériaux et 100 F en argent, demandant que cette somme soit réduite, voit sa requête rejetée sans ménagement : on peut s'acquitter avec retard, mais on s'acquitte!

Les péripéties de la construction

Les travaux débutent en mai 1879 par la démolition de la vieille église, un local de remplacement pour accueillir les fidèles ayant été aménagé au chef lieu. Il est précisé que son propriétaire Clerc-Renaud Joseph reçoit 10 F par mois d'indemnité. L'entreprise des travaux a été confiée à un M. Mosca entrepreneur, avec lequel les rapports ne seront pas toujours faciles. L'arbitrage du préfet est parfois sollicité, exemple : les mognardains ont pensé que les matériaux sable et grès (molasse) seraient extraits des "carrières" locales(?) dont les propriétaires cités sont les frères Bouvier, M. Michaud et un quidam Faramaz. M. Mosca estimant la qualité de ces matériaux insuffisante, choisit de s'approvisionner aux carrières de Saint Ours, mais à un coût plus élevé et des charges de transport accrues. Qui va payer ?.... Les travaux ne paraissent pas être conduits avec une grande rapidité; toutefois en octobre 1880, soit dix huit mois plus tard, le gros oeuvre de l'église (maçonnerie et toit) est tout de même fait, qu'on va assurer contre l'incendie dès le 1er janvier 1881.

Le clocher par contre est loin d'être terminé car les crédits sont épuisés. On parle de 4 500 F à trouver. On couvre la maçonnerie exposée aux intempéries avec des planches. Les travaux ne reprendront qu'au printemps 1882 après obtention des crédits manquants, soit 2 000 F de subvention d'état plus un nouvel emprunt et un rabais accordé par le charpentier Bertrand. La vente des planches dont le rôle a été de garantir les murs nus contre la pluie, est décidée en août 1882, ce qui permet de dire que le clocher est alors en place. Les mognardains ont retrouvé le moral; ils sont fiers de leur église dont l'archevèque écrit après son passage en 1882 : "c'est un joli vaisseau gothique avec deux chapelles latérales formant les bras d'une croix.... Les chartreux ont promis le maître-autel. Monsieur le Curé espère que grâce à des dons particuliers, l'ameublement va être complété."

Et les cloches?

On y a pensé. Une demande d'aide est partie pour Chambéry appuyée sur le commentaire suivant : "... une cloche pouvant être entendue des différentes localités de la commune, le besoin est urgent parcequ'en cas d'incendie ou d'un désastre quelconque l'administration municipale n'a pas d'autres moyens pour donner le signal d'alarme aux habitants."

L'ancienne église était pourvue de deux cloches : "une petite et une autre plus grosse, mais fêlée..." On a décidé de les refondre pour une nouvelle d'un poids de 808 kgs. Or c'est une cloche de 1009 kgs qui est livrée à Mognard par les établissements Paccard d'Annecy le Vieux. On soupçonne le curé d'avoir "clandestinement" négocié avec le fondeur.... qui sera bien obligé d'accepter d'être payé en quatre annuités.

La construction de l'église de Mognard a donc pris un peu plus de trois années : du printemps 1879 à la fin de l'été 1882.

Et déjà le plancher....

Trois années plus tard (1885), les mognardains doivent se rendre à l'évidence : le plancher de leur église neuve se détériore à un rythme et d'une manière impitoyable. Monseigneur l'Archevêque de passage, constate dans son rapport : "le plancher de la nef, du chœur et de la sacristie est dans le plus triste état possible et presque partout pourri..." On se tourne vers l'architecte (M. Revel) pour obtenir réparation. On menace d'en appeler au tribunal, mais sans grand effet apparent. Cependant une aide de l'état, avec un nouveau don des chartreux et encore un emprunt de la commune vont permettre de faire face à ce nouveau coup du sort; le ciment va remplacer le bois défaillant et il restera encore assez pour les fonds baptismaux (que l'archevêque qualifiera de modèles lors de sa visite en 1894), pour le confessionnal neuf, les boiseries du chœur avec lutrin et des bancs pour les fidèles....

Consacrée le 07 août 1898

L'église attendra une longue période pour être officiellement consacrée, aucune raison n'étant donnée nulle part à ce retard. L'autorité épiscopale avait manifesté la satisfaction de l'archevêque à son passage en 1892, mais ce n'est que le 07 août 1898 que la cérémonie officielle se déroulera. Le compterendu de l'autorité religieuse de Chambéry n'a qu'un caractère très administratif. Il est ainsi rédigé : "la cérémonie commence à 07 h. L'église et le maître-autel sont dédiés à St Pierre Apôtre. Dans le tombeau de l'autel sont déposées les reliques des Saints martyrs Théophile et Généreux placées dans une boîte en cuivre et scellées du seau archiépiscopal et renfermant un procès-verbal écrit sur parchemin et signé par le prélat consécrateur."

Que dire encore au terme de cette incursion dans notre passé commun?

Nos aïeux, en moins de cinquante ans, ont fait surgir de rien ou presque rien : mairie, «école, réseau routier communal, presbytère, Eglise et en 1892-93 la Fruitière (Coopérative fromaère intercommunale Epersy - Mognard)

Il faut avoir bien présentes à l'esprit la pauvreté des moyens dont ils disposaient et les difficultés qu'il y avait alors à vivre, et dans certaines situations....à survivre. Il est bon aussi de savoir que cette période a été à Mognard celle où les « gens ordinaires » -paysans pour la plupart et quelques artisans – ont pris, à la direction des affaires communales, le relais des familles de notables locaux.

On peut évidemment aujourd'hui se ressentir ou non les héritiers de cette génération On peut aussi toujours penser qu'on aurait pu alors faire autre chose, ... ou autrement .

Mais comment, et c'est le minimum, ne pas saluer chez nos devanciers l'étonnant esprit d'initiative, le dynamisme et l'opiniâtreté face aux obstacles, l'aptitude à gérer la toute jeune démocratie locale, la foi – en Dieu certes – mais tout autant en l'Homme, en le Progrès, en l'avenir

Joseph Guigue